

VACANCE D'EMPLOI

CADRE MEDICAL

Ouverture de place Comité de Secteur Hospitalier	Séance du 2 octobre 2023
Service	DERMATOLOGIE (prolongation)
Type de poste	Chef de service
Timat	8/10èmes minimum
Exigences légales	Détenteur d'un diplôme d'études spécialisées en Dermatologie
Conditions et compétences	<ul style="list-style-type: none">- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine- Expérience hospitalière de 5 ans minimum ;- Faire preuve de compétence médicales et scientifiques reconnues et indiscutables dans le domaine considéré ;- Démontrer ses connaissances et capacités de gestion ;- S'engager à prester au moins 8/10èmes temps au sein des hôpitaux de l'ISPPC- La connaissance active des mécanismes de financement de la santé est un plus.- Organiser la qualité des soins dans son service- Organiser la continuité des soins médicaux de son service- Favoriser l'activité ambulatoire- Favoriser la recherche scientifique- Répondre aux références de l'article 25 du Règlement Général et Médical de l'ISPPC (en annexe)- Etre responsable de l'évolution de l'activité médicale et s'engager à évaluer annuellement chaque médecin de son service conformément à l'article 41 du RGM- Mettre à jour le Règlement d'Ordre Intérieur du service et veiller à son application.
Conditions financières	Les rémunérations sont fonction de l'annexe financière du Règlement Général et Médical et sont soumises au Règlement d'Ordre Intérieur du service.
Date de clôture des candidatures	2 avril 2024 (<i>date de la poste faisant foi avec accusé de réception ou/et date d'email faisant foi</i>)
Contact	Secrétariat de Direction Générale Stratégie Hospitalière Espace santé, Boulevard Zoé Drion 1, 6000 Charleroi Tel. : 071/92.00.39 – email : directiongeneralesec@chu-charleroi.be